



Événement : *Perquisitions en matière de stupéfiants*
Endroit : *Terrebbonne et Mascouche*
Dossier : *TRB-210318-006*

TERREBONNE, MERCREDI 26 MAI 2021 – Les enquêteurs de l'équipe des crimes initiés et les policiers du Service de police intermunicipal de Terrebonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion ont procédé, le 13 mai dernier, à trois arrestations et quatre perquisitions en matière de stupéfiants. L'enquête avait débuté au mois de mars 2021, à la suite d'informations nous mentionnant que, malgré le fait que Santé Canada ait délivré un permis pour le lieu visé, le cannabis produit était destiné au marché noir.

Plusieurs techniques d'enquêtes ont permis de confirmer ces informations. Muni des autorisations judiciaires requises, des perquisitions sur le boulevard des Entreprises et la rue de Parenchère à Terrebonne ont été effectuées, ainsi que sur le chemin Sainte-Marie et la rue Wood à Mascouche.

Sur les lieux de la première perquisition, un homme de 37 ans fut arrêté sur place. Les deux autres arrestations, des hommes âgés de 43 ans et de 36 ans, sont survenues plus tard dans la journée.

Au terme des perquisitions, les policiers ont saisi :

- Près de 630 plants de cannabis;
- Plus de 22 kilogrammes de cannabis, dont 17 kilogrammes prêts pour la revente;
- Plusieurs milliers de dollars d'équipements de production;
- 3 permis de production émis par Santé Canada considérés non valide dû au non-respect des conditions de production.

À la suite des interrogatoires, les trois prévenus ont été libérés par voie de sommation. Des accusations en lien avec la production et la possession de cannabis en vue d'en faire la vente et la distribution sur le marché illicite seront soumises au Directeur des poursuites criminelles et pénales au palais de justice de Laval.

« Ces perquisitions démontrent bien que les craintes soulevées à l'effet que certains permis émis par Santé Canada autorisant la culture personnelle de cannabis à des fins médicales, servent plutôt au crime organisé » mentionne le directeur adjoint Éric Hallé.

Il est important de rappeler que ces opérations sont faites dans le cadre d'**ACCÈS CANNABIS**, mis en place par le gouvernement du Québec et coordonné par le ministère de la Sécurité publique. Le but étant d'intensifier la répression des réseaux d'approvisionnement du cannabis illicite afin d'en diminuer l'accessibilité sur le marché québécois, particulièrement chez les jeunes.

Le Service de police intermunicipal de Terrebonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion rappelle à la population que toute information concernant des activités criminelles peut être transmise, et ce, en toute confidentialité, en communiquant avec le service de police au 450 471-4121 ou via la ligne « Échec au crime » au numéro 1-800-711-1800.

- 30 -